

Civil Society Dialogue Network

Mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région : quel soutien la communauté internationale, en particulier l'UE, peut-elle apporter à la société civile congolaise ?

Recommandations clefs

Kinshasa, le 18 mars 2014

Ce document reprend les recommandations clefs suggérées lors de la réunion CSDN du 18 mars 2014 à laquelle ont participé des experts en paix et sécurité de la société civile congolaise basés à Kinshasa et des représentants des institutions européennes. Ces recommandations ne peuvent être attribuées à aucun des participants (ni à titre individuel, ni au titre de leur organisation) et elles ne reflètent pas nécessairement la position des organisateurs. Un rapport complet de la réunion sera disponible prochainement.

Recommandations générales

Devant la lenteur de la mise en œuvre de l'Accord-cadre (AC) au niveau national¹, plusieurs participants ont appelé à davantage de pressions de la part de la communauté internationale, et en particulier de l'Union européenne (UE), pour accélérer la mise en place des réformes en matière de gouvernance politique et économique. Des opportunités pour l'UE et la société civile de travailler ensemble dans cette direction sont à explorer. Une meilleure utilisation du dialogue politique entre l'UE et la République Démocratique du Congo (RDC) a également été recommandée ainsi que l'application d'une conditionnalité politique plus stricte de l'aide au développement.

Le soutien de l'UE aux organisations de la société civile (OSC) congolaise a également été jugé crucial pour renforcer leur rôle dans la mise en œuvre et le suivi des réformes :

- Rendre opérationnel le Comité Consultatif du mécanisme national de suivi auquel la société civile doit prendre part, et intégrer une perspective de genre à ses travaux.
- Appuyer le rôle de plaidoyer et de lanceur d'alerte des OSC à travers le renforcement de leurs capacités ainsi que l'appui à des systèmes de protection contre les tentatives d'intimidation.
- Soutenir la société civile dans ses efforts de sensibilisation de la population sur les droits et responsabilités de chacun, en particulier sur les engagements pris par le gouvernement avec l'Accord-cadre, et soutenir le renforcement de ses capacités de mobilisation.

Justice et lutte contre l'impunité

- Inscrire la lutte contre l'impunité au cœur des échanges entre l'UE et les autorités congolaises afin d'obtenir les avancées suivantes :
 - Adoption et mise en œuvre du Statut de Rome et adoption d'une loi visant à la création de chambres spécialisées ;

¹ La mise en œuvre de l'Accord-cadre au niveau régional par les pays voisins a également été jugée insuffisante par certains participants. Cependant la discussion s'est principalement portée sur les réformes internes à la RDC.

- Renforcement des droits des victimes et constitution d'un fonds de réparations ;
 - Indépendance de la magistrature ;
 - Rapprochement de la justice et du justiciable ;
 - Renforcement de capacités de tous les organes et autorités judiciaires, y compris la justice militaire.
- Au niveau régional, obtenir l'application des accords déjà existant dans le cadre de la CEPGL et de la CRGL sur la coopération judiciaire, notamment en matière d'extradition.

Droits Humains

- Promouvoir et faire adopter le projet de loi relatif à la protection des droits humains.
- Mettre en place la Commission Nationale des Droits de l'Homme.
- Protéger les droits des femmes : lutter contre les violences basées sur le genre et supprimer les dispositions discriminatoires existantes, par exemple dans le Code de la Famille.

Elections et décentralisation

- Soutenir la mise à jour du fichier électoral ainsi que le recensement de la population.
- Ne pas négliger les élections locales qui sont cruciales pour la population, a fortiori dans une perspective de poursuite de la décentralisation. La question du suffrage (direct vs. indirect) et du respect de la Constitution est à soulever avec les autorités congolaises.
- Renforcer l'appui à la société civile par rapport à 2011, en particulier pour des programmes d'éducation civique, le renforcement du rôle des femmes et la formation d'observateurs électoraux.
- Soutenir les OSC pour sensibiliser les populations et les différents élus ou chefs coutumiers sur les limites de leurs pouvoirs.

Réforme du secteur de la sécurité

- Définir des indicateurs clairs de progrès avec les autorités congolaises et la société civile et les inclure dans le dialogue politique afin d'améliorer la 'redevabilité' des autorités congolaises et de permettre une mise en place effective des réformes de l'armée, de la police et de la justice.
- Evaluer de manière indépendante l'impact de l'aide apportée par l'UE et les autres bailleurs en matière de RSS.
- Soutenir la mise en place par le gouvernement d'un comité de suivi de la réforme de la défense, et la prise en charge par le gouvernement d'une partie plus importante des charges courantes de ce secteur.
- Appuyer les efforts de planification budgétaire pour la RSS, y compris à travers le renforcement des mécanismes de contrôle parlementaire, afin d'encourager l'appropriation du processus par les autorités congolaises, d'améliorer le taux de consommation des budgets et de permettre une planification à moyen et long terme.
- Mieux coordonner l'appui technique fourni par les différents bailleurs à court, moyen et long terme.

Gouvernance économique

- Promouvoir l'indépendance de la Cour des Comptes afin que celle-ci ne dépende plus de l'Assemblée nationale.

- Promouvoir la participation de la RDC au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs.
- Renforcer le travail d'audit et de plaidoyer des OSC sur les finances publiques au niveau local, provincial et national.
- Appuyer la préparation d'une politique industrielle créatrice d'emplois.
- Explorer le rôle d'accompagnement et de sensibilisation des OSC en matière de création d'entreprises.
- Au niveau régional, appuyer la constitution du forum économique régional et y impliquer la société civile.

Gestion des ressources naturelles

- Appuyer la réforme foncière actuellement bloquée et permettre sa mise en œuvre en collaboration avec les communautés.
- Renforcer l'autorité de l'Etat dans les zones d'exploitation afin de faire appliquer les mesures législatives existantes sur la gestion des ressources naturelles, par exemple le respect des droits humains dans l'exploitation des mines ou les études d'impact environnemental préalables.
- Renforcer les organisations paysannes dans leurs efforts de plaidoyer.
- Soutenir les initiatives de la société civile congolaise et régionale pour la traçabilité des minerais et la lutte contre leur exploitation illégale.

Le Civil Society Dialogue Network

Le *Civil Society Dialogue Network* (CSDN) est un projet cofinancé par l'Union européenne (Instrument de Stabilité) et par EPLO qui vise à faciliter le dialogue sur la consolidation de la paix entre la société civile et les décideurs européens. Le CSDN est géré par le *European Peacebuilding Liaison Office* (EPLO), en collaboration avec la Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE). Pour plus d'informations, veuillez consulter le site internet d'EPLO (www.eplo.org).